



Compte-rendu de la Commission du 27 Avril 2020 Par visioconférence ou audioconférence

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Dominique GAUDRY
Membres : Christel ADORNI, Sylvain BACQUAERT

La séance est ouverte à 18h30
La séance est levée à 19h30

2 dossiers

1/ Mineur du club du Handball Longuenesse Maillebois (Dossier N° D570015C59)

Concerne : le match Handball Hersin Coupigny 2 – Handball Longuenesse Maillebois en Championnat -18 ans Masc. Dépt. 62 1^{er} Phase Poule C du 30/1/2019

Nom de l'arbitre : DANIS Thomas

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3-D

Type de faute : Action particulièrement grossière et dangereuse

Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire

Sanction : 3 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension à définir sur la saison 2020/2021

Période probatoire : 4 mois à l'issue de la période de suspension

Amende : 150€

2/ Monsieur LEROY Davy du club du HBC Vieux-Condé (Dossier N° D570015C89)

Concerne : le match A.H.A.E. Ailly le Haut Clocher – HBC Vieux-Condé 2 en Championnat +16 ans Excellence Masc. Poule 1 du 14/12/2019

Nom de l'arbitre : LANGLET Dominique

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3-C

Type de faute : Comportement gestuel antisportif grossier

Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire

Sanction : 2 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension à définir sur la saison 2020/2021

Période probatoire : 4 mois à l'issue de la période de suspension

Amende : 90€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES